

Fer (III) sulfate hydraté
SP-T-N-(MIN.)
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 105 204
Nom commercial	: Fer (III) sulfate hydraté
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2. Identification des dangers

 Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : Xn; R22
 Xi; R36/37

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)
Classe de danger et code de catégorie

- Dangers pour la santé
 - : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 - : Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
 - : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Eléments d'étiquetage

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Attention
- : H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence

- Généraux
 - Prévention
 - Intervention
- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Règlement CE 1907/2006

Fer (III) sulfate hydraté
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Fer (III) sulfate hydraté	: = 78 %	15244-10-7	233-072-9	----	----	Xn: R22 Xi: R36/37 ----- Acute Tox: 4 (H302) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H335)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction | |
| - Adéquats | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Eau. |
| Risques particuliers | : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Non combustible. La décomposition thermique génère : Dioxyde de soufre. |
| Protection contre l'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Procédures spéciales | : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- | | |
|---|--|
| Précautions pour l'environnement | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. |
| Mesures après fuite / épandage | : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |
| Pour les secouristes | : Evacuer et restreindre l'accès. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. |
| Mesures techniques | : Eviter la production de poussières. |

SECTION 7. Manipulation et stockage

- | | |
|--|---|
| Précautions lors du maniement et de l'entreposage | : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. |
| Manipulation | : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières. |
| Stockage | : Après utilisation bien fermer le couvercle. Eviter le contact avec l'humidité. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C) |

Fer (III) sulfate hydraté
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques
Nom chimique

: Fer (III) sulfate hydraté ; Sulfate ferrique hydraté ; Acide sulfurique sel de fer (III).

Etat physique

: Poudre.

Couleur

: Jaune-brun.

Odeur

: Inodore.

pH

 : (50g/LH₂O) : ~1,5 (20°C)

Poids moléculaire

: 399,88

Point de fusion [°C]

: Aucune donnée disponible.

T° d'ébullition initiale [°C]

: Aucune donnée disponible.

Densité

: Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : soluble

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité

: Non applicable.

Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité
Conditions à éviter

 : Sensible à la lumière
 Sensible à l'humidité.

Matières à éviter

: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)

Réactions dangereuses

: Aucun(es) dans des conditions normales.

Produits de décomposition dangereux

: Dioxyde de soufre.

Polymerisation dangereuse

: Ne se produira pas.

Propriétés dangereuses

: Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë
- Inhalation

 : Peut être nocif par inhalation.
 Irritant pour les voies respiratoires.

- Cutanée

 : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
 Peut être irritant pour la peau.

- Oculaire

: Très irritant pour les yeux.

- Ingestion

 : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
 Douleurs abdominales.

Fer (III) sulfate hydraté
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

- Autre	<p>: Le produit ou ses émissions peuvent induire des altérations sanguines et/ou agraver des affections sanguines préexistantes.</p> <p>Provoque une lésion du foie et des reins avec risque d'apparition d'une insuffisance hépatique et rénale. Nécrose. Acidose.</p> <p>L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Convulsions. Coma.</p> <p>Organe(s) cible(s) : Foie.</p> <p>Système Gastro-intestinal.</p> <p>D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.</p>
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement.
DThO (gO₂/g)	: Aucune donnée disponible.
DCO	: Aucune donnée disponible.
DBO	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO₂/g)	: Aucune donnée disponible.
Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	<p>: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.</p> <p>Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.</p> <p>Ne pas réutiliser les containers vides.</p> <p>Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.</p> <p>: Ne pas jeter les résidus à l'égout.</p>
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 3

Date : 17 / 3 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 1 / 2011

Fer (III) sulfate hydraté

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006